FEDERATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE
COMITE REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE

CONCOURS REGIONAL EN SECTIONS AINEES-JEUNESSES
Complexe Sportif de la Madeleine – Rue des Eparges – 28000 CHARTRES
07 + 08/06/2025
CONSIGNES

1) Vous aurez à disposition

- 2 tables de saut
- 2 barres à haubans à grand écartement
- 3 poutres pour les jeunesses – 2 poutres pour les ainées
- 3 bandes de sol

2) Organisation de la compétition

- L'échauffement se fera sur le praticable (attention au bruit pour l'échauffement du 2ème horaire l'après-midi). Il n'y aura pas d'échauffement général aux agrès.
- Le contrôle des licences se fera dans la salle d'échauffement.
  A l'appel vous vous rendrez à votre premier agrès (votre agrès de départ est inscrit sur la grille des horaires)
- Préparez vos cartons de passage en appliquant la répartition des degrés (pour que chaque jury juge tous les degrés).
- Les temps d'échauffement seront chronométrés par les jurys n°1 de chaque agrès, les chronomètres et grilles de temps d'échauffement seront fournis.

- **Si le groupe a plus de 8 gyms PAR JURY, possibilité de dédoubler vos groupes pour l'échauffement** :
  1er demi-groupe : Echauffement + Passage
  2ème demi-groupe : Echauffement + Passage
  Le changement d'agrès se fait sans attendre et dans le calme.

- **Attention les rotations ne sont pas dans l'ordre olympique :**
  Saut – Barres – **Sol – Poutre** - Ensembles
  Saut, Barres et Sol dans la grande salle
  Poutre dans la 2ème salle spécialisée
  Ensembles dans le dojo

- Prévoir un secrétaire de juge pour relever les notes

3) Rappels

- **Gymnastes :**
  - Justaucorps, strapping, bijoux, shorty, legging…conformément au programme fédéral
  - Discipline (note sur 10) programme fédéral
  - Les encouragements par les gymnastes ne sont pas interdits. Toutefois, il est indispensable de respecter les gymnastes des autres associations qui sont sur le plateau en modérant le bruit (éviter que celui-ci couvre la musique par exemple)
- **Moniteurs et accompagnateurs des gyms sur le plateau**
  - Port obligatoire d'un tee-shirt blanc, avec pantalon de survêtement ou corsaire, ou tenue complète du club (tenue uniforme dans la couleur des vêtements), et chaussures de sport.
    Le non respect de cette consigne entraînera une pénalité de 2 points sur la discipline ou l'exclusion du plateau.
  - Les signes, conseils verbaux, cris… de l'entraineur moniteurs à sa gym ne sont pas autorisés durant l'exercice (les encouragements sont des paroles)

Le non respect de cette consigne entraînera une pénalité de 0,3 point à chaque fois

- **La prise de photos et vidéos n'est pas autorisée sur le plateau (moniteurs, secrétaires, gyms…).**
  Le non respect de cette consigne entraînera l'exclusion du plateau

- **Litiges-Réclamations** :
  Les juges ne doivent pas recevoir de réclamations des gym ou entraineurs.
  La Commission Technique Régionale reste seule habilitée à résoudre tous les litiges pouvant survenir au cours des différentes compétitions. Les réserves et les réclamations doivent être présentées ***au Président du concours***, **IMMEDIATEMENT** après l'incident, par le moniteur.
  Une commission comprenant un juge référent de chaque département se réunira à la fin de l'horaire.
  Le recours à une vidéo pour présenter une réclamation est interdit et ne sera pas recevable.